Burundi : adoption d'un projet de loi durcissant le code de procédure pénale

RFI,Â 19-04-2018 Mercredi 18 avril, l'AssemblÃ©e nationale burundaise a adoptÃ© Ã une large majoritÃ© (90 voix pour et 2 voix contre) un projet de loi portant sur la rÃ©vision du code de procÃ©dure pÃ©nale. Le texte est dÃ©noncÃ© par les ONG locales et internationales.

MÃªme la ministre burundaise qui a prÃ©sentÃ© ce texte a reconnu qu'il Ã©tait encore tÃ´t en principe pour le revisiter, mais c'est lÃ une promesse du pouvoir burundais, qui avait promis de durcir le code de procÃ©dure pÃ©nale en 2016, au plus fort de la rÃ©pression contre les opposants au 3e mandat du prÃ©sident Pierre Nkurunziza. La ministre de la Justice AimÃ©e-Laurentine Kanyana a donc justifiÃ© mercredi matin la nÃ©cessitÃ© de rÃ©viser le code de procÃ©dure pÃ©nale burundais par volontÃ© de s'adapter Â«Â Ã l'Ã©volution de la criminalitÃ© au Burundi au cours des derniÃ¨res annÃ©esÂ Â», allusion Ã la cr traverse ce pays depuis trois ans. Pour cela, elle a introduit dans ce texte Â«Â des rÃ¨gles qui dÃ©rogent au droit commun de la procÃ©dure pÃ©naleÂ Â». En clair, les policiers ne pouvaient procÃ©der jusqu'ici quâ€™Ã des perquisitions de jour et av mandat signÃ© d'un magistrat. Le texte qui a Ã©tÃ© adoptÃ© par l'AssemblÃ©e nationale leur donne dÃ©sormais la latitude de mener ce genre d'opÃ©ration, de nuit et sans mandat, notamment pour des affaires de terrorisme, de trafic d'armes ou de stupÃ©fiants. Policiers, soldats ou agents du Service national de renseignement burundais auront Ã©galement le droit de mener des perquisitions Â«Â multiplesÂ Â», c'est-Ã -dire fouiller tout un quartier ou un secteur, ou encore de s'emparer des donnÃ©es informatiques d'une personne, lÃ aussi sans mandat. La FÃ©dÃ©ration internationale des Ligues des droits de l'homme, la FIDH, dÃ©nonce Â«Â une volontÃ© de lÃ©galiser des pratiques illÃ©gales et arbitraires auxquelles les forces de l'ordre ont dÃ©jÃ recours depuis trois ans dans ce paysÂ Â». Il s'agit pour Justine Duby, chargÃ©e du Burundi dans cette organisation, d'Â«Â une volontÃ© de lÃ©gitimer les mÃ©thodes rÃ©pressives utilisÃ©es pour museler l'opposition et faire press sur la population, Ã un mois d'unÂ rÃ©fÃ©rendum constitutionnel trÃ¨s contestÃ©Â Â».

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});